



CLEVELAND

Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est donné par le soussigné, que lors de la session ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 7 octobre 2024 à 19h30 à l'hôtel de ville, sise au 292, chemin de la Rivière à Canton de Cleveland, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure pour le lot à créer 5 535 868, chemin Plante.

Nature et effets :

La nature de la dérogation mineure s'applique au lot 5 535 868 et a pour but d'autoriser une entrée charretière pour un usage autre que résidentiel d'une largeur de 21 mètres, alors que le règlement de zonage 446, article 4.26, article 3 alinéa b) autorise une largeur de 11 mètres.

Identification du site concerné :

Cette propriété est située sur le lot 5 535 868, chemin Plante.



But de la demande :

Cette demande a pour but d'obtenir une entrée suffisamment large afin que les camions de transport de billots de bois puissent accéder au terrain sans danger ni encombre.

Au cours de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne intéressée désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du code municipal du Québec, cet avis est donné à Canton de Cleveland, le 13 septembre 2024.

Donné à Canton de Cleveland, ce 13 septembre 2024.

Martin Lessard
Directeur général / greffier-trésorier
Municipalité du Canton de Cleveland